



J'aimerais avoir la sinification sur une notification

Par **pariente**, le **11/01/2009** à **12:10**

pariente@netcourrier.com a écrit :

je suis en Surendettement , après avoir passer devant le juge de l'exécution , j'ai reçue une notification ou il est inscrit :

Déclare recevable le recours formé par La Résidence Urbaine de France à l'encontre des mesures recommandées par la commission de Surendettement

je ne comprend pas ce que peu signifier La Résidence Urbaine de France , je n'ais jamais eu de créancier dans l'immobilier , comment dois-je l'interpréter
merci

Dernière modification : le 10/01/2009 19:01